

Des esclaves au Sault-au-Récollet

Il est de plus en plus connu que le Canada a aussi connu son lot d'esclaves. Bien que certaines personnes aient aimé prétendre à un Canada terre de liberté, nous devons nous rendre à l'évidence que ce ne fut pas le cas. En effet, le travail colossal de Marcel Trudel* nous a permis de redécouvrir cette facette sombre de notre histoire.

Dans son ouvrage, *L'esclavage au Canada français*, paru en 1960, Trudel expose les caractéristiques de cet esclavage. Cette réalité canadienne prend naissance au 17^e siècle avec un premier esclave noir, Olivier Lejeune. En 1688, le gouverneur Denonville envoie une lettre au ministre Secrétaire d'État concernant le besoin de faire recours à des esclaves noirs pour travailler dans la colonie. Cette demande est acceptée, mais les choses ne bougent pas. En 1709, l'ordonnance de l'intendant Raudot affirme le droit de possession d'esclaves et celle de l'intendant Hocquart en 1735 vient réaffirmer la propriété sur ces esclaves. En 1760, l'article 47 de la capitulation de Montréal maintient l'esclavage.

Et le Sault-au-Récollet ne fut pas non plus une exception. Trudel dresse un tableau répartissant les esclaves à travers la colonie. Dans le cas de la région de Montréal, nous pouvons remarquer qu'il y a eu sept esclaves dans la paroisse du Sault. Six d'entre eux étaient Amérindiens et le septième était Noir. Dans son *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français*, l'historien nous permet de constater que ces esclaves appartenaient à des individus différents. Deux étaient des interprètes, deux autres étaient des négociants. Ces sept personnes sont décédées jeunes et ont connu leur servitude au 18^e siècle.

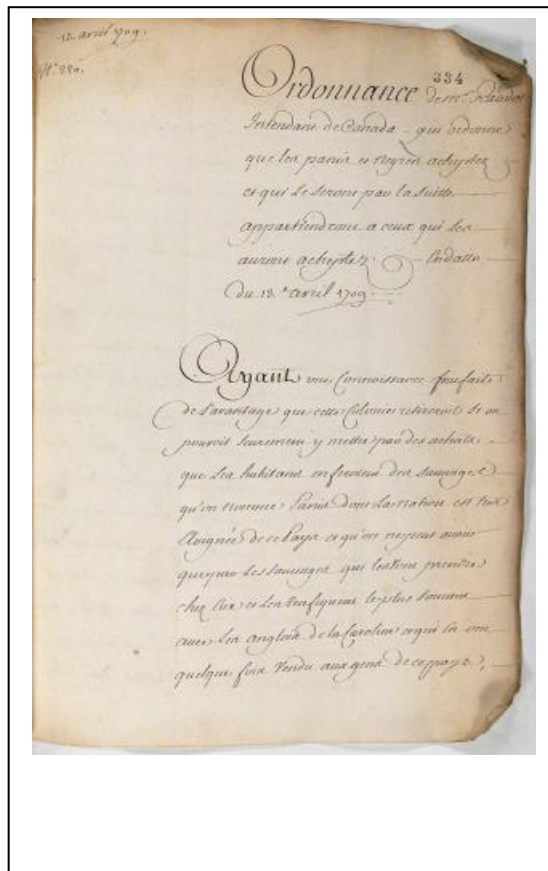
Il est aussi important de souligner que l'asservissement concernait en majeure partie les Amérindiens. Parmi les 4 200 esclaves recensés, près de 2 700 étaient Autochtones et au moins 1 443 étaient Noirs. La majorité d'entre eux se retrouvaient dans les régions de la ville de Québec et de Montréal.

Comme nous l'avons vu, de simples gens avaient des esclaves. Mais il serait pertinent de rappeler que des religieux possédaient des esclaves, dont les Jésuites qui en ont possédé 46. Et encore, des grands noms de notre histoire ont aussi participé à cette réalité. Il suffit de nommer le gouverneur Pierre Rigaud de Vaudreuil-Cavagnial qui en possédait 16.

Bien que la participation du Sault-au-Récollet dans l'esclavagisme soit négligeable, il semble approprié de le souligner. Effectivement, cette page de notre histoire peine à être connue et il est de notre devoir de nous souvenir du passé.

*Marcel Trudel (1917-2011), historien spécialiste de l'histoire de la Nouvelle-France

Karolanne Laurendeau-Goupil



Crédit photo : Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC)